



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU VENDREDI 24 AVRIL 2026 À 20 HEURES 30**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean PAGIS - Maire.

Présents : M. Jean PAGIS. M. Bruno THUIA. Mme Géraldine GOHIER. M. Patrick PRUD'HOMME. Mme Bernadette BÉCHU. M. Jacky MICHEL. Mme Audrey FERTON. Mme Camille RAMÉ.

Absents excusés : Mme Sylvie BONSERGENT. M. Yohann CHALMET. M. Anthony BONNEAU.

Pouvoir : Mme Sylvie BONSERGENT a donné pouvoir à M. Jean PAGIS.

Secrétaire de séance : Mme Camille RAMÉ.

Date de la convocation : 17 avril 2026

Conseillers en exercice : 11

Quorum : 06

Présents : 08

Votants : 09 dont 01 pouvoir

Approbation du procès-verbal de la séance du 03 avril 2026 qui ne donne lieu à aucune observation.

DCM 2026-04--01 – VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2026

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les demandes et après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé d'attribuer pour l'année 2026, les subventions suivantes :

Club de l'amitié Chambellay	100,00 €
Les Chamboulés Chambellay	350,00 €
Les Festivités Chambellay	450,00 €
Défense des Cultures Chambellay	200,00 €
ADMR Le Lion d'Angers	245,00 €
Association Donneurs de Sang Montreuil	30,00 €
Amicale Pompiers Saint Martin du Bois	170,00 €
Anjou Sport Nature (Garderie Périscolaire)	8.000,00 €
Association pour la Sauvegarde des Chapelles et Calvaires	50,00 €
Les Lions Sceaux JSP	80,00 €
Les Restaurants du Coeur	200,00 €
CCAS Le Lion d'Angers	191,00 €
Rayon Sportif Lionnais Le Lion d'Angers	50,00 €
TOTAL	10.116,00 €

Les sommes correspondantes seront inscrites au budget 2026.

DCM 2026-04-02 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est représentée dans différents établissements publics locaux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5212-7 et suivants, Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la commune auprès des différentes structures dont elle est membre,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne les conseillers municipaux, représentant la commune, dans les structures dont elle est membre comme suit :

Maison de Retraite CHENILLÉ-CHANGÉ

Titulaire : Patrick PRUD'HOMME

Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire ANGERS (S.I.E.M.L.)

Titulaire : Patrick PRUD'HOMME

Suppléant : Jacky MICHEL

Correspondant Prévention Routière

Titulaire : Jean PAGIS

Suppléant : Jacky MICHEL

SMBVAR

Commission inondation

Titulaire : Jean PAGIS

Suppléant : Géraldine GOHIER

Commission Mayenne

Titulaire : Patrick PRUD'HOMME

Suppléant : Bruno THUIA

Correspondants Défense et Sécurité Civile

Correspondant Défense : Patrick PRUD'HOMME
Correspondant Sécurité Civile : Jean PAGIS
Personnes à contacter en cas d'alerte : Jean PAGIS - Bruno THUIA - Géraldine GOHIER - Patrick PRUD'HOMME

DCM 2026-04-03 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la création des différentes commissions communales conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur le Maire rappelle qu'il est Président de droit de ces commissions municipales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création des commissions communales pour la durée du mandat et désigne ses membres comme indiqué ci-dessous.

Voirie – Environnement - Fleurissement

Géraldine GOHIER
Sylvie BONSERGENT
Yohann CHALMET
Anthony BONNEAU
Audrey FERTON
Camille RAMÉ
Responsable : Bruno THUIA

Finances

Patrick PRUD'HOMME
Sylvie BONSERGENT
Hors conseil municipal : Thomas BROTTIER
Responsable : Bruno THUIA

Bâtiments communaux – Matériel - Urbanisme

Bruno THUIA
Patrick PRUD'HOMME
Jacky MICHEL
Yohann CHALMET
Responsable : Anthony BONNEAU

Patrimoine – Eglise et cimetière – Culture – Communication – Tourisme

Bruno THUIA
Bernadette BÉCHU
Yohann CHALMET
Audrey FERTON
Camille RAMÉ
Responsable : Patrick PRUD'HOMME

Sports – Loisirs – Animations - Associations

Jacky MICHEL
Anthony BONNEAU
Audrey FERTON
Les présidents d'associations de CHAMBELLAY
Responsable : Bruno THUIA

Comité de pilotage accueil périscolaire

Titulaire : Jean PAGIS
Suppléant : Géraldine GOHIER

Action sociale et Solidarité

Patrick PRUD'HOMME
Bernadette BÉCHU
Sylvie BONSERGENT
Camille RAMÉ
Responsable : Géraldine GOHIER

Affaires agricoles

Patrick PRUD'HOMME
Camille RAMÉ
Responsable : Géraldine GOHIER

Commission contrôle des listes électorales

Bernadette BÉCHU
Sylvie BONSERGENT

DCM 2026-04-04 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (C.C.I.D.)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650-1 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) présidée par le Maire ou l'Adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'union européenne,
 - être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils,
 - être inscrits aux rôles d'imposition directes locales dans la commune,
 - être familiarisés avec les circonstances locales,
 - posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.
- Les 6 commissaires titulaires ainsi que les 6 commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables de 24 noms dressée par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dresse la liste des 24 noms qui se compose comme suit :

	NOM	PRÉNOM		NOM	PRÉNOM
1	THUIA	Bruno	13	FOIN	Gérard
2	GOHIER	Géraldine	14	DESCHERES	René
3	PRUD'HOMME	Patrick	15	BOISRAMÉ	Jacques
4	BÉCHU	Bernadette	16	TEMPLIER	Aurélien
5	BONSERGENT	Sylvie	17	ROULLOIS	Vincent
6	MICHEL	Jacky	18	GAUDIN	Jacqueline
7	CHALMET	Yohann	19	PIGEON	Delphine
8	BONNEAU	Anthony	20	COTTIER	Benoit
9	FERTON	Audrey	21	PLACET	Xavier
10	RAMÉ	Camille	22	BOUVET	Christian

11	LECOMTE-JARRY	Nadine	23	PÉAN	Jean-Serge
12	de GÉLIS	Emmanuel	24	GUILLERM	Bernard

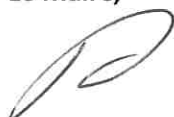
QUESTIONS DIVERSES

Information est donnée concernant :

- Earl Marguillé Les Hauts d'Anjou : autorisation exploitation second poulailler poules pondeuses de plein air
- Prochaine réunion Conseil Municipal le vendredi 29 mai 2026 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-et-une heures quarante-cinq minutes.

Le Maire,



Jean PAGIS

Le Secrétaire de Séance,

Camille RAMÉ



Affiché le 29 mai 2026

